20 nov 2026 -19:20

Appartient à Conseil des ministres du 20 novembre 2026

Construction d'une maison de détention d'une capacité de 50 places à Jamioulx

Sur proposition de la ministre chargée de la Gestion immobilière de l'Etat Vanessa Matz, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la construction d'une maison de détention à Jamioulx, par le biais d'un contrat-cadre conclu par la Régie des bâtiments, sur le site de l'établissement pénitentiaire existant.

Face aux défis auxquels est confrontée l'administration pénitentiaire, le Masterplan IIIbis, validé en Conseil des Ministres du 25 mars 2024, a été lancé afin d'apporter des adaptations aux projets validés et d'intégrer de nouveaux projets dans le Masterplan définissant un plan d'action pour une infrastructure carcérale plus humaine.

Ce Masterplan IIIbis met notamment en avant les alternatives à l'exécution des peines classiques comme les maisons de détention et de transition. Dans ce contexte, le projet de Jamioulx a été réorienté. Il est, à présent, décidé de construire une maison de détention d'une capacité de 50 places sur le site de la prison, propriété de l'Etat fédéral et situé en Zone de service publics et d'équipements communautaires au Plan de Secteur.

Afin d'apporter des réponses rapides à la surpopulation carcérale, cette maison de détention est construite par des conteneurs préfabriqués. Un contrat-cadre pour la mise en place de conteneurs a été conclu à cette fin par la Régie des bâtiments.

L'ouverture de cette maison de détention est prévue pour le premier semestre 2028.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique et de la Politique scientifique
Avenue de la Toison d'Or 87
1000 Bruxelles
Belgique
https://matz.belgium.be
info@matz.fed.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
delara.pouya@matz.fed.be

Kevin Meyvaert
Porte-parole (NL)
kevin.meyvaert@matz.fed.be

© 2026 - news.belgium.be